



# PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 22 novembre 2020

## POINT DE SITUATION N° 178

### Mesures de lutte contre le coronavirus

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes, vous informe des mesures et informations actualisées (\*en bleu les nouveautés par rapport au point de situation précédent).

#### Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19

##### Point de situation au 22 novembre 2020 :

Cas confirmés COVID : 7989 (+113)  
Personnes hospitalisées en service de réanimation : 17 (-)  
Personnes hospitalisées en service de maladies infectieuses : 90 (+4)  
Personnes hospitalisées en soins de suite et de réadaptation : 45 (-4)  
118 décès à l'hôpital (+2)  
36 décès en EHPAD (-)  
324 retours à domicile (-)

**Compte-tenu du nombre croissant des clusters, ces derniers sont présentés dorénavant par type de structures et ne font plus apparaître les clusters familiaux.**

Aide sociale à l'enfance : 0  
Autre : 3  
Crèche : 0  
Etablissements médico-sociaux (EMS) de personnes handicapées : 3  
Etablissement médicalisé pour personnes âgées : 7  
Etablissement non médicalisé pour personnes âgées : 1  
Etablissement pénitentiaire : 0  
Etablissement sanitaire : 7  
Etablissement social d'hébergement et d'insertion : 2  
Événement public ou privé (rassemblements temporaires de personnes) : 3  
Milieu professionnel (entreprise) : 12  
Milieu scolaire et universitaire : 4  
Secteur aide à domicile : 1  
Communautés particulières (personnes vulnérables, gens du voyage, migrants...) : 1

## **Indicateurs COVID-19 dans les Ardennes**

**Taux d'incidence (1) : 295** (343 au 21 novembre 2020)

**Taux de positivité (2) : 18,30%** (18,70% au 21 novembre 2020)

**Nombre de tests réalisés : 7416** (au 19 novembre 2020)

(1) Le taux d'incidence pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants correspond au nombre total de nouveaux cas dans l'intervalle de temps [J-9 ; J-3] pour 100 000 habitants.

L'indicateur est vert si  $<10$ , orange si compris entre 10 et 50, rouge  $>50$ .

(2) Le taux de positivité sur 7 jours glissants correspond à la part de tests positifs obtenus sur le nombre total de tests réalisés.

L'indicateur est vert si  $<5\%$ , orange si compris entre 5 et 10 %, rouge  $>10\%$ .

**La métropole est entrée en situation de confinement depuis le 30 octobre à 0h00.**

**Le décret du 29 octobre 2020 décline les modalités d'application de ce confinement.**

**Le décret du 2 novembre 2020 modifie celui du 29 octobre 2020.**

**Un communiqué de presse du Gouvernement reprend les mesures applicables aux grandes et moyennes surfaces spécialisées ou généralistes et aux prestations de services à domicile.**

**Par ailleurs, le préfet des Ardennes, a signé le 30 octobre dernier un arrêté précisant un certain nombre de mesures complémentaires, relatives en particulier à l'obligation du port du masque.**